Page : 1/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.09.2019 Numéro de version 1 Révision: 22.02.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TG economy Fett- & Eiweißlöser
Dissolvant de graisses et protéines

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Solvants dégraisseurs
- 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

KAWE GmbH & Co. KG, Werner-von-Siemens-Str. 12, 24568 Kaltenkirchen, Deutschland

Telefon: +49 (0) 4191 8003-0

Fournisseur (Suisse):

E. Weber & Cie AG, Industriestr. 28, 8157 Dielsdorf, Schweiz

Telefon: +41 (0) 44 870 87 00

Service chargé des renseignements:

Section sécurité produit

info@kawe.net '

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse: 145 (Suisse uniquement)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger GHS05
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

métasilicate de sodium

alkylarylsulfonate

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Préparations
- · Description:

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

Page : 2/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.09.2019 Numéro de version 1 Révision: 22.02.2018

Nom du produit: TG economy Fett- & Eiweißlöser Dissolvant de graisses et protéines

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:				
	2-butoxyéthanol m	1-5%		
EINECS: 203-905-0	Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319			
CAS: 10213-79-3	métasilicate de sodium	≥1-<5%		
EINECS: 229-912-9	♦ Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; ♦ STOT SE 3, H335			
CAS: 121617-08-1	alkylarylsulfonate	≥1-<2,5%		
Numéro CE: 939-464-2	Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412			

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu			
agents de surface anioniques, phosphates	<5%		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Retirer immédiatement les vêtemets souillés ou humectés.
- · En cas de inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · En cas de contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- · En cas de contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction du feu à l'environnement.
- Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant et un vêtement de protection

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure)

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contac avec les yeux et la peau.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et réservoirs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine
- \cdot Indications concernant le stockage mixte: Ne pas stocker avec les aliments
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Page: 3/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 05.09.2019 Numéro de version 1 Révision: 22.02.2018

Nom du produit: TG economy Fett- & Eiweißlöser

Dissolvant de graisses et protéines

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs limite à surveiller aux postes de travail:

111-76-2 2-butoxyéthanol m (1-5%)

VME (Suisse) Valeur momentanée: 98 mg/m³, 20 ppm

Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm

H B SSc:

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

111-76-2 2-butoxyéthanol m (1-5%)

BAT (Suisse) 100 mg/l

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, fin

de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Butoxyessigsäure

200 mg/l

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail

Paramètre biologique: Geasmt-Butoxyessigsäure

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de précaution habituelle lors de l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

· Protection des mains:

Gants de protection.

Considérez les indications du fabricant des gants concernant la perméabilité et le temps de pénétration et les conditions particulières au lieu de travail.

- Matériau des gants Gants en butylcaoutchouc ou caoutchouc nitrile de categorie III (EN 374).
- Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- · Aspect:

Forme: liquide Couleur: incolore · Odeur: caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH (10 g/l) à 20 °C: ca 10

· Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

· Point d'éclair > 100 °C (DIN 51758)

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable. · Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-imflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

inférieure: Non déterminé supérieure: Non déterminé.

(suite page 4)

Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.09.2019 Numéro de version 1 Révision: 22.02.2018

Nom du produit: TG economy Fett- & Eiweißlöser Dissolvant de graisses et protéines

(suite de la page 3)

Pression de vapeur:

Masse volumique à 20 °C:
Densité relative.
Densité de vapeur:
Vitesse d'évaporation.

Non déterminé.
Non déterminé.
Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: entièrement miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité:

dynamique:cinématique à 20 °C:
Non déterminé.
ca. 10 s (DIN 53211/4)

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Eviter le contact avec les acides.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
111-76-2 2-butoxyéthanol m				
Oral	LD50	1.746 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Meerschweinchen)		
10213-79-3 métasilicate de sodium				
Oral	LD50	1.152-1.349 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)		
121617-08-1 alkylarylsulfonate				
Oral	LD50	2.925 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)		

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

Le produit n'a pas été testé. Les déclarations quant à la toxicologie sont déduites de la classification de la préparation.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 05.09.2019 Numéro de version 1 Révision: 22.02.2018

Nom du produit: TG economy Fett- & Eiweißlöser

Dissolvant de graisses et protéines

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:			
111-76-2 2-butoxyéthanol m			
LC50/96 h 1.474 mg/l (poisson)			
10213-79-3 métasilicate de sodium			
LC50/96 h 210 mg/l (noisson)			

LC50/96 n 210 mg/l (poisson)

121617-08-1 alkylarylsulfonate

LC50/96 h 5,7 mg/l (poisson)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Si non utilisé pour l'usage prévu:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement:
- · Polluant marin: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Voir les rubriques 6 à 8.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport: Ce n'est pas un produit dangereux d'après les

dispositions ci-dessus.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 05.09.2019 Révision: 22.02.2018 Numéro de version 1

Nom du produit: TG economy Fett- & Eiweißlöser Dissolvant de graisses et protéines

(suite de la page 5)

- · Réglementations nationales (Allemagne):
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 3,8 %
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service responsable de l'établissement de la fiche technique: Section sécurité produit

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

CH/FR